

La commune, acteur du développement

Au Bénin, la décentralisation a fait de la commune un acteur à part entière du développement local. Et pour l'île de Paix, un partenaire à ne pas négliger.

Comme le Burkina Faso, mais avec quelques longueurs d'avance, le Bénin s'est engagé fin 2002 sur la voie de la décentralisation. Septante-sept communes ont ainsi été mises en place sur tout le territoire. Elles regroupent autour d'une localité centrale un certain nombre de villages, élisent un maire et un conseil communal. Les communes disposent d'une grande autonomie de décision et d'action pour dessiner leur avenir, c'est pourquoi leur première priorité a été d'établir un plan de développement communal qui définit pour plusieurs années leurs priorités en matière d'investissements.

Dans ce contexte, la commune est un acteur central du développement local et l'île de Paix peut représenter pour elle un partenaire privilégié. C'est notamment le cas dans la commune de Toucountouna, où nous sommes actifs depuis début 2001.

Choix d'avenir

En 2003, les autorités communales nouvellement élues de Toucountouna (9 conseillers et le maire) ont sollicité notre appui technique et financier pour l'élaboration de leur plan de développement. Tout en nous gardant de trop interférer dans le processus d'analyse des besoins, de priorisation et de planification, nous avons surtout mis l'accent sur la nécessité d'associer étroitement toutes les couches de la population à cet exercice de telle sorte que chacun puisse mesurer les enjeux de la décentralisation.

Le plan de développement communal de Toucountouna a finalement été adopté en décembre dernier, après avoir été validé lors d'un atelier auquel ont participé plus de 80 personnes. C'est dire l'intérêt suscité par cette initiative.

Définir ses projets, c'est bien, encore faut-il pouvoir les réaliser. Or, si l'Etat béninois a délégué aux communes bon nombre de responsabilités, cela ne s'est pas systématiquement traduit par un transfert de moyens permettant de les exercer pleinement.

Des moyens pour agir

Pour concrétiser son plan de développement, une commune dispose donc de peu de moyens. Les taxes locales, difficilement perçues, et les dotations du gouvernement central permettent de couvrir les

dépenses courantes, mais le surplus est de loin insuffisant pour envisager les investissements planifiés. Nous avons donc proposé au conseil communal de Toucountouna de constituer un fonds d'investissement pour les infrastructures scolaires, économiques, de désenclavement (marchés, pistes) et les équipements communaux.

La commune définit librement, à partir de son plan de développement, les projets à financer, mais elle est tenue de s'appuyer sur un large consensus au sein de sa population et de mobiliser à partir de son budget une partie conséquente des investissements. Le fonds, alimenté par l'île de Paix, n'intervient qu'ensuite, mais de manière importante puisqu'il peut engager jusqu'à dix fois la contribution locale.

Dès 2005...

Pour cette année 2005, la commune de Toucountouna a inscrit trois gros investissements au programme que financera le fonds d'appui: la construction de trois classes pour une école primaire (350 élèves travaillent actuellement sous des pailotes), l'aménagement partiel du nouveau marché central (à laquelle contribuera la Coopération française à hauteur de 70%) et une étude technique préalable à la réfection d'une piste de 35 kilomètres (elle permettra de désenclaver 5 villages abritant un tiers de la population). Un montant financier nettement plus modeste sera affecté à l'équipement des bureaux de la mairie. En tout, ce sont quelque 100.000 euros qui devraient être investis en 2005, par la commune et l'île de Paix, pour l'amélioration des conditions de vie de la population de Toucountouna.

Appuyer la décentralisation

Le soutien à la décentralisation fait partie des stratégies d'Îles de Paix. En effet, pour la construction des Etats, il est important que les collectivités de base puissent assumer leurs missions vis-à-vis des populations et ce, dans un esprit de bonne gouvernance. C'est ainsi que nous collaborons depuis quelques années déjà avec des autorités municipales en Equateur, notamment sur un programme de réhabilitation des pistes. Toutefois, il n'est pas toujours simple de travailler avec les mandataires locaux tout en conservant notre spécificité d'ONG. Nous devons ainsi rester attentifs à ne pas nous laisser entraîner dans des jeux politiques, naturels au sein d'une commune, et veiller à une utilisation optimale des moyens.

terrain

© Olivier Cenard/Îles de Paix



Au programme 2005: un nouveau marché central